

UN PONT VERS L'ÉCONOMIE MONDIALE

P.6

DÉCORATION
D'INTÉRIEUR DE
MAISONS
**UNE TENDANCE EN
PLEINE EXPANSION**

P.4 SOCIÉTÉ

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mercredi 5 juin 2024 - N°: 142 - Prix:10 DA

MONDIAL-2026
(QUALIFICATIONS/GR.G)



L'ÉQUIPE NATIONALE AU
COMPLET POUR LA 3^E
SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT

P.12.Sport

FLÉAU DE TRAFIC DE STUPÉFIANTS VERS L'ALGÉRIE

Chanegriha : « L'ANP restera sur ses gardes »



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, hier, à Constantine, que l'ANP restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent le fléau de trafic de stupéfiants de tout genre, qui s'inscrit dans le cadre des vils desseins qui se trament contre l'Algérie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

3

Lire page 3

COOPÉRATION

ATTAF REÇU À SÉOUL PAR LE PRÉSIDENT ÉRYTHRÉEN

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a été reçu, hier, à Séoul (Corée du Sud) en marge de sa participation aux travaux du Sommet Afrique-Corée, par le président érythréen, M. Isaias Afwerki, qui l'a chargé de transmettre ses salutations et toute sa considération au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.



Page 2

LA JOURNÉE MONDIALE DE
L'ENVIRONNEMENT À DJELFA
**LES EFFORTS À FOURNIR
POUR «VAINCRE» LA
DÉSERTIFICATION**

P.7

GAZA

**DES STATIONS DE
DESSALEMENT D'EAU
À L'ARRÊT EN RAISON D'UNE
PÉNURIE DE CARBURANT**

P.9

JOURNÉE NATIONALE DU LIVRE ET DES BIBLIOTHÈQUES

UN HOMMAGE À LA CONNAISSANCE ET À LA MÉMOIRE

P.5

COOPÉRATION

Attaf reçu à Séoul par le président érythréen

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a été reçu, hier, à Séoul (Corée du Sud) en marge de sa participation aux travaux du Sommet Afrique-Corée, par le président érythréen, M. Isaias Afwerki, qui l'a chargé de transmettre ses salutations et toute sa considération au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué du ministère.

En marge de sa participation aux travaux du Sommet Afrique-Corée, dans sa première journée, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a été reçu par le président de l'Erythrée, M. Isaias Afwerki, lit-on dans le communiqué. Le président érythréen a chargé M. Attaf de "transmettre ses salutations et toute sa considération au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que sa volonté d'œuvrer, de concert avec lui, au renforcement des relations de coopération entre les deux pays, et à la consolidation de la coordination bilatérale sur les questions d'intérêt commun sur les plans régional et continental", précise la même source. Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue "les perspectives des relations bilatérales et les développements de la situation sécuritaire et politique au

niveau continental, en sus du rôle des mécanismes de l'action africaine commune face à la crise aigue que traversent les relations internationales en cette conjoncture", selon la même source. M. Attaf a également tenu une réunion avec le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé de la République du Congo, M. Denis Christel Sassou Nguesso. Lors de cette réunion, les deux parties "se sont félicitées de la qualité des relations algéro-congolaises et ont réaffirmé la volonté des dirigeants des deux pays de les hisser à de hauts niveaux", précise le communiqué. "Le ministre a, par ailleurs, rencontré, en marge de cet événement, plusieurs de ses homologues africains dans le cadre de la concertation et la coordination sur les sujets inscrits à l'ordre du jour du sommet, ainsi que sur les prochaines échéances continentales", conclut le communiqué.



RÉINSERTION DES DÉTENUÉS

Tabi met en exergue l'importance de la libération conditionnelle

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a mis en exergue, hier, à Saïda, l'importance de la procédure de la libération conditionnelle pour promouvoir la politique de réinsertion des détenus dans la société. Supervisant l'inauguration du nouveau siège de la Cour de Saïda, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné que "nous encourageons la procédure de libération conditionnelle pour favoriser la réinsertion des personnes incarcérées et leur donner l'opportunité de se réinsérer dans le milieu social et d'être des bons citoyens". M. Tabi a indiqué que cette procédure liée à la libération conditionnelle a eu des "effets positifs" dans les établissements pénitentiaires à travers la compétition entre les détenus des établissements de rééducation en matière de scolarité et d'enseignement pour bénéficier de cette procédure, qui leur permet de se réinsérer dans la société. Dans ce cadre, il a souligné que "la plupart des détenus des établissements pénitentiaires ont adhéré à cette démarche et se sont intégrés dans différents programmes de formation au sein des établissements pénitentiaires pour bénéficier de la libération conditionnelle", notant que "parmi les conditions de bénéficier de la libération conditionnelle figurent la bonne conduite et le bon comportement des détenus". Le ministre a inspecté le nouveau siège de la Cour de Saïda et s'est enquis des conditions d'accueil des justiciables et du déroulement des audiences. A ce propos, il a indiqué que cette nouvelle infrastructure a été réalisée dans le cadre des efforts du ministère visant à réhabiliter les structures des différents départements judiciaires et à améliorer les services au niveau des cours. Il a ajouté "que cette infrastructure judiciaire fournit les conditions requises pour le travail des magistrats, des personnels et composantes du système juridique au niveau local, dont l'objectif principal est d'atteindre un haut niveau d'efficacité, de performance et faciliter l'accès aux personnels". M. Abderrachid Tabi a échangé, lors de cette visite, avec les responsables du corps des magistrats et des représentants des fonctionnaires et agents de la justice à la cour de Saïda. Lors de son inspection de l'ancien siège de la Cour de Saïda, le ministre de la Justice, Garde des sceaux, a donné son aval pour sa reconversion en siège de tribunal administratif et civil et a appelé à lancer le travail judiciaire au niveau de cette structure au mois de septembre prochain.

PUBLICATION "INFAMANTE" D'UN CHEF DE PARTI FRANÇAIS SUR L'ALGÉRIE

Le quotidien El Moudjahid réagit

Le quotidien El Moudjahid a réagi hier à un tweet "infamant" du chef du parti français Les Républicains (droite), qui s'est "frontalement" attaqué à l'Algérie, soulignant que cette publication exprime le ressentiment "tenace" et "haineux" d'une partie de la classe politique française envers l'Algérie. "Rongée de l'intérieur, une partie de la classe politique française sombre sous les effets de +la névrose algérienne+, une pathologie qu'elle a contractée en 1962", écrit El Moudjahid dans son éditorial paru sous le titre "Faillite et décadence d'une partie de la classe politique française : Chute pathétique". "Point de signe de rémission pour l'heure, la chute est pathétique. Dernière illustration en date, un tweet indigne qui exprime le ressentiment tenace et haineux envers l'Algérie, ce paradis perdu pour les nostalgiques de +l'Algérie française+", indique le journal. Soulignant que le parti LR (Les Républicains) s'est "frontalement" attaqué à l'Algérie, El Moudjahid a rappelé que la raison d'un tel comportement réside simplement dans le fait que "le pays des cinq millions de martyrs a juste demandé la restitution de ses biens historiques et symboliques à la France et que cela a suffi pour mettre le feu



aux poudres". "Ce tweet infamant qui ne fait pas honneur à la France des droits de l'Homme a choqué, d'abord, les Français eux-mêmes", poursuit El Moudjahid, relevant que l'auteur de cette publication qui n'est autre que le chef des Républicains, Eric Ciotti a réussi à faire l'"unanimité" contre lui au sein de la classe politique française et que l'"insanité" a provoqué d'énormes vagues. Pour étayer ses propos, l'auteur de l'éditorial a notamment cité les réactions de la candidate LR aux européennes, Ouisal Boughalem, du président des Hauts-de-France (LR), Xavier Bertrand, du patron du Parti socialiste, Olivier Faure et d'une élue écologiste qui ont tous tenu à dénoncer cette publication. "Ciotti a donc bien réussi la première

prouesse : celle de diviser son parti, mais il a lamentablement raté la seconde, celle d'entraîner l'Algérie dans ce caniveau qu'il s'est choisi depuis longtemps comme gîte politique, hélas pour lui", a-t-il martelé. Selon El Moudjahid, "si l'Algérie refuse de participer à une énième polémique franco-franaise d'un niveau affligent, il convient tout de même de restituer les motivations de cette attaque, dont on peut toujours tirer quelques leçons". Et d'ajouter : "Pour le moment, le pragmatisme semble l'emporter sur l'émotionnel dans la gestion des relations algéro-françaises. Ces voix sorties droit des tréfonds de l'héritage colonialiste français nous rappellent, de manière éclatante, que la relation entre les deux pays est

toujours sujette aux assauts de haine contre l'Algérie qui anime encore une partie de la classe politique française". L'auteur de l'éditorial souligne, en outre, que "cette attaque suscite à la fois dégoût et pitié", et que "le chef des LR fait sombrer cette même classe politique minoritaire dans les bas fonds de la décadence morale, traduisant une parfaite illustration du +nanisme politique+". Il a également tenu à signaler que "même fermés ou dégradés par les résidus colonialistes qui nourrissent une haine féroce envers l'Algérie, les robinets de l'espoir continuent à dégouliner (et) les motifs de cet optimisme, qui peut sembler naïf, sont pourtant très nombreux". Il cite "l'histoire commune même douloureuse, de la culture et surtout d'une diaspora dynamique qui ne demande qu'à être accompagnée et servir de vraies passerelles pour un avenir meilleur". Sur ce dossier, El Moudjahid a tenu, entre autres, à préciser que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "a toujours été cohérent dans sa démarche, préconisant de dépassionner cette relation phagocytée par une passion sans limite". Une relation qu'il veut "extraire du cercle vicieux, pour l'arrimer à celui de la raison".

FLÉAU DE TRAFIC DE STUPÉFIANTS VERS L'ALGÉRIE

Chanegriha : « L'ANP restera sur ses gardes »

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, hier, à Constantine, que l'ANP restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent le fléau de trafic de stupéfiants de tout genre, qui s'inscrit dans le cadre des vils desseins qui se trament contre l'Algérie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Samir M.

Dans le prolongement de ses visites aux différentes Régions militaires, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a entamé ce mardi 4 juin 2024, une visite de travail et d'inspection en 5e Région militaire à Constantine, précise la même source. Après la cérémonie d'accueil donnée par le Général-Major Noureddine Hambli, Commandant de la 5e RM, le Général d'Armée "a observé un moment de recueillement à la mémoire du Chahid et héros Zighoud Youcef, dont le siège de Commandement de la Région porte le nom. Pour la circonstance, il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle de nos valeureux Chouhada", note le communiqué. Par la suite, accompagné du Commandant de la 5e RM, le Général d'Armée a inauguré un Centre de consultations spécialisées relevant des services de santé militaire à Mansoura, où des exposés détaillés lui ont été présentés par les responsables chargés de la réalisation et de l'administration de ce Centre, avant d'inspecter ses différents services et commodités et de recevoir des explications exhaustives sur les prestations qu'il offre aux personnels militaires et leurs ayants-droit. S'en est suivie une rencontre d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région, où le Général d'Armée a prononcé une allocution qui a été suivie par visioconférence par l'ensemble des unités de la Région, dans laquelle il a "mis en garde contre la tendance haussière du phénomène



de trafic de stupéfiants de tout genre vers notre pays". "Parmi les menaces les plus sérieuses auxquelles notre pays se trouve confronté aujourd'hui figurent les tentatives surnoises de son inondation par les drogues et les stupéfiants de tout genre, et ce, dans l'objectif de porter atteinte à la santé physique et psychologique des forces vives de la nation, la jeunesse en l'occurrence, en la démoralisant et en la poussant à la toxicomanie et la criminalité", a-t-il affirmé. "Dans ce cadre, je voudrais attirer l'attention sur la tendance haussière alarmante que ne cesse de prendre, ces derniers temps, le phénomène de

trafic de psychotropes, en tout genre, vers notre pays, en ce sens que les statistiques, émanant des différents services de sécurité, font état de la saisie d'énormes quantités de ces poisons, que les criminels et les ennemis du pays tentent d'écouler en territoire national". Le Général d'Armée a souligné que "l'ANP restera sur ses gardes face à tous ceux qui soutiennent ce fléau pernicieux, en exhortant les personnels à redoubler d'efforts pour le combattre par tous les moyens possibles". "Au sein de l'Armée nationale populaire, nous accordons une importance particulière à la lutte contre ce phénomène perni-

cieux et nous n'aurons aucune tolérance envers ses barons. Dans ce sens, nous continuerons à combattre vigoureusement tous ceux qui encouragent, soutiennent ou financent ce fléau néfaste, à travers le renforcement de nos dispositifs militaires et sécuritaires tout au long de nos frontières", a-t-il souligné. "A ce titre, il vous appartient au niveau du territoire de la 5e Région militaire de redoubler d'efforts, pour combattre les réseaux de narcotrafic et éliminer ces criminels, traîtres de la nation, en mettant en œuvre des procédés opératoires adaptés aux modes d'action de ces criminels, et en mobilisant tous les moyens

possibles, afin de préserver notre pays des méfaits de ce fléau, qui s'inscrit dans le cadre des vils desseins qui se trament contre notre pays", a-t-il ajouté. Au terme de cette rencontre, le Général d'Armée a donné un ensemble d'orientations et d'instructions aux personnels de la Région portant notamment sur "la poursuite des efforts, visant à réunir toutes les conditions sécuritaires durant la prochaine saison estivale au profit des citoyens". Par ailleurs, il a tenu à "valoriser les résultats qu'ils ont enregistrés dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et toutes les formes de crime organisé", conclut le communiqué du MDN.

DIGITALISATION

L'interopérabilité des paiements mobiles lancée

Le commutateur instaurant l'interopérabilité des paiements mobiles "Switch mobile", vient d'être lancé lundi dernier, à Alger, et les clients des banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste, pourront désormais effectuer des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte, de manière instantanée en utilisant le code QR. La cérémonie de lancement de ce service, auparavant réservé à deux banques et à Algérie Poste et appliqué uniquement entre les clients d'une même institution financière, s'est déroulée sous la supervision des ministre des Finances, Laaziz Faïd, de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, en présence du Conseiller auprès du président de la République, chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari. Ont également assisté à la cérémonie de lancement de ce service, Mme Meriem Benmouloud, Haut-commissaire à la Numérisation, M. Salah Eddine Taleb, Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Mme Rabia Kherfi, présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) et M. Kamel Moula, président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA). Dans une allocution à l'occasion, le ministre des Finances a affirmé que ce service était susceptible de créer "une véritable révolution numérique" dans le domaine des finances et des

banques, en offrant aux citoyens "des services numériques rapides, pratiques et sûrs". Il a souligné que les services de paiement mobile, "sont l'aboutissement d'un plan de travail et d'une stratégie minutieuse lancés par les autorités publiques, dans le cadre de l'application des dispositions de la loi monétaire et bancaire dans son volet inhérent au développement et à la mise en service de la stratégie nationale de paiement électronique, au titre d'une démarche visant à renforcer l'inclusion financière en Algérie". Le lancement de ce service marque une deuxième étape dans le processus de modernisation et de développement des modes de paiement, via la garantie d'un Switch paiements et virements, en reliant toutes les applications des banques et celles d'Algérie poste au mobile, a ajouté le ministre. Le paiement via TPE a déjà été développé auparavant, via les cartes interbancaires, et la généralisation du paiement électronique, la création d'agences bancaires numériques multiservices, le transfert de fonds et le paiement par smartphone auprès des banques et d'Algérie poste, a-t-il rappelé.

Le projet de la stratégie de développement des moyens de paiement scripturaux, prochainement soumis aux autorités

Le ministre a insisté, dans ce sens, sur l'importance de consentir davantage d'efforts pour généraliser les services du paiement mobile et "d'intensifier les actions pour faire

la promotion de ces services, en expliquant la nature des produits aux citoyens, aux entreprises et instances". Le ministre des Finances a passé en revue les indicateurs d'évolution du e-paiement, rappelant que pour le paiement mobile, le nombre de transactions entre janvier et mars derniers a atteint plus de 13 millions de transactions pour une valeur de plus de 9 milliards DA, alors que le nombre de cartes interbancaires et des cartes d'Algérie-poste a été estimé à plus de 17 millions de cartes au 31 mars, avec hausse du nombre de guichets automatiques (GAB), passé à plus de 3.868 distributeurs ayant enregistré plus de 45,9 millions d'opérations pour un montant global de plus de 859 milliards DA durant le 1er trimestre. De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications a affirmé que le lancement de ce service constituait "un bond qualitatif" pour le e-paiement en Algérie qui viendra renforcer l'efficacité et la sécurité des transactions financières, soulignant l'importance des infrastructures désormais garanties par le secteur des télécommunications en Algérie, face à la hausse du nombre de cartes "Eddahabia" d'Algérie-poste estimés à 13 millions d'unités, contre 6 millions seulement en 2020. Pour sa part, le Gouverneur de la Banque d'Algérie a salué le lancement de ce nouveau service et son extension, soulignant qu'"il s'agit d'une autre étape dans la diversification des moyens de e-paiement via le téléphone mobile, permettant de régler facilement différents paiements et d'effectuer des virements rapidement et avec aisance pour les ci-

toyens, avec transfert instantané de la valeur de la transaction au commerçant. Soulignant l'évolution notable du e-paiement via carte en Algérie ces dernières années, qui a augmenté de 28% entre 2021 et 2023, M. Taleb a affirmé que l'Algérie possédait "de nombreuses qualités pour le développement rapide du paiement via mobile, compte tenu du nombre total d'abonnés au réseau de téléphonie mobile, sachant que le nombre de comptes bancaires est de près de 13 millions, en plus des 28 millions de comptes CCP". M. Taleb a également annoncé que le Comité national des paiements (CNP), installé en avril dernier au niveau de la Banque d'Algérie, présentera "dans les semaines à venir, aux autorités publiques, le projet de Stratégie nationale de développement des moyens de paiement scripturaux pour approbation, visant à renforcer les transactions bancaires et à développer l'inclusion financière". De son côté, le président du Conseil d'administration de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim), Youcef Lalmas, a souligné que la société accompagnerait ce service par des efforts de communication et d'éducation financière, en consultation avec les différentes parties prenantes de l'écosystème, notamment les associations professionnelles, les unions des commerçants, les établissements éducatifs et les universités, tout en cherchant à lancer d'autres services numériques en collaboration avec des institutions spécialisées dans la technologie financière.

DÉCORATION D'INTÉRIEUR DE MAISONS

Une tendance en pleine expansion

En Algérie, une nouvelle tendance émerge : de plus en plus de personnes font appel à des spécialistes pour la décoration intérieure de leurs maisons. Ce phénomène reflète un changement des mentalités et des priorités des Algériens, qui accordent désormais une importance accrue à l'esthétique et à la fonctionnalité de leurs espaces de vie.

Traditionnellement, la décoration des maisons en Algérie était souvent réalisée par les propriétaires eux-mêmes, avec une influence marquée par les traditions locales et les goûts personnels. Cependant, ces dernières années, on observe une montée en popularité des services de décoration intérieure professionnels. Des designers et décorateurs expérimentés sont de plus en plus sollicités pour transformer les intérieurs, apportant une touche moderne et personnalisée aux espaces de vie. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution, notamment l'influence des médias sociaux et des émissions de décoration télévisées qui sensibilisent le public aux tendances internationales en matière de design intérieur. Les Algériens sont désormais plus informés et inspirés par les styles modernes et les innovations décoratives. Le marché de la décoration intérieure en Algérie est en pleine expansion. De nombreuses entreprises et indépendants se lancent dans ce secteur, offrant une gamme variée de services allant de la consultation en design à la rénovation complète. Les salons et les expositions dédiés à la décoration intérieure attirent également de plus en plus de visiteurs, témoignant de l'intérêt croissant pour ce domaine. Pour Samia D., décoratrice, la montée en popularité des services de décoration intérieure en Algérie marque un changement significatif dans les habitudes de consommation et les priorités des citoyens. En choisissant de faire appel à des professionnels, les Algériens cherchent à améliorer leur qualité de vie et à s'entourer d'espaces esthétiques et fonctionnels.

Entre simplicité et luxe

La décoration intérieure en Algérie connaît une révolution, portée par une nouvelle génération de décorateurs qui utilisent les réseaux sociaux pour offrir leurs services. Entre simplicité et luxe, ces professionnels redéfinissent les standards esthétiques et fonctionnels des foyers algériens, tout en tirant parti des plate-formes numériques pour toucher un public plus large. L'essor des réseaux sociaux a bouleversé de nombreux secteurs, et la décoration intérieure ne fait pas exception. Instagram, Facebook, Pinterest et d'autres plate-formes visuelles sont devenus des vitrines indispensables pour les décorateurs. Ces outils permettent de présenter des portfolios, de partager des projets avant/après, et de créer une interaction directe avec les clients potentiels. Les décorateurs algériens exploitent ces plate-formes pour démontrer leur expertise et leur créativité, en publiant régulièrement des photos et des vidéos de leurs réalisations. Des stories Instagram aux vidéos YouTube, chaque projet est l'occasion de montrer des solutions décoratives innovantes, adaptées aux goûts et aux budgets variés. L'une des forces de cette nouvelle tendance est la capacité des décorateurs à offrir des solutions personnalisées qui oscillent entre simplicité et luxe. Que ce soit pour des appartements modestes ou des villas somptueuses, les décorateurs proposent



des services adaptés à tous les budgets. Pour ceux qui recherchent la simplicité, les décorateurs conseillent sur l'utilisation optimale de l'espace, le choix de couleurs apaisantes, et l'intégration de meubles fonctionnels. Le minimalisme, avec des lignes épurées et des éléments décoratifs subtils, est souvent privilégié pour créer des espaces de vie harmonieux et pratiques. D'un autre côté, pour les clients en quête de luxe, les décorateurs mettent en œuvre des matériaux haut de gamme, des meubles design, et des finitions sophistiquées. Les touches de marbre, les luminaires élégants, et les œuvres d'art personnalisées font partie des éléments qui transforment les intérieurs en véritables havres de raffinement. Il faut reconnaître que la tendance à recourir à des décorateurs d'intérieur en Algérie, amplifiée par l'utilisation des réseaux sociaux, marque un tournant dans la manière dont les Algériens perçoivent et aménagent leurs espaces de vie.

Une maison de rêves, pourquoi pas ?

En Algérie, un nombre croissant de personnes aspirent à confier la décoration de leur maison à des professionnels. Cette tendance, alimentée par l'influence des réseaux sociaux et des émissions de télévision sur la décoration intérieure, reflète un désir croissant de créer des espaces de vie esthétiques et fonctionnels. C'est le cas de Leila, une jeune cadre dynamique résidant à Alger. Son rêve est de confier la décoration de son nouvel appartement à un professionnel. « J'ai toujours voulu que ma maison soit un havre de paix où je puisse me détendre après une longue journée de travail. J'ai des

idées, mais je manque de savoir-faire pour les mettre en œuvre. Les professionnels de la décoration ont cette capacité de transformer des espaces ordinaires en lieux magnifiques et fonctionnels. » Leila suit plusieurs décorateurs d'intérieur algériens sur Instagram et trouve leur travail inspirant. « J'adore voir les transformations qu'ils réalisent. Les avant/après sont impressionnants. Un jour, j'aimerais pouvoir dire que j'ai collaboré avec un de ces talents pour créer mon propre cocon. » Pour sa part Samir, père de deux enfants et entrepreneur à Oran, souhaite offrir à sa famille une maison à la fois confortable et élégante. « Avec le travail et les enfants, ma femme et moi avons peu de temps à consacrer à la décoration. Nous voulons un intérieur moderne, mais aussi pratique pour nos enfants. Faire appel à un décorateur nous permettrait de réaliser ce rêve sans le stress de tout faire nous-mêmes. » Pour Samir, la décoration intérieure est plus qu'une question d'esthétique. « Un bon décorateur sait comment optimiser l'espace, choisir les bonnes couleurs et les matériaux adaptés à notre style de vie. Cela ferait toute la différence pour nous. » Ces témoignages montrent que le rêve de confier la décoration de leur maison à un professionnel est partagé par de nombreux Algériens de différents horizons. Que ce soit pour des raisons esthétiques, pratiques ou sentimentales, faire appel à un décorateur d'intérieur est perçu comme un moyen de réaliser des projets de vie qui allient beauté et fonctionnalité. L'engouement pour la décoration intérieure professionnelle en Algérie témoigne d'une



évolution des mentalités et d'une valorisation accrue de la qualité de vie. Grâce aux réseaux sociaux et à la visibilité accrue des décorateurs, de plus en plus d'Algériens sont inspirés à transformer leurs maisons en véritables œuvres d'art, reflétant leurs goûts et leurs aspirations.

Le fait-maison, une touche personnelle

Alors que la tendance à faire appel à des décorateurs d'intérieur professionnels se développe en Algérie, de nombreuses personnes préfèrent toujours décorer leur maison selon leurs goûts personnels et surtout selon leurs moyens. Pour ces amateurs de DIY (Do It Yourself), la décoration intérieure est une aventure personnelle, un moyen d'expression créatif et une manière de réaliser des économies. C'est le cas de Fatiha, enseignante et mère de trois enfants. Elle trouve du plaisir à décorer elle-même son intérieur. « J'aime l'idée de créer un espace qui nous ressemble, pièce par pièce. Chaque élément de décoration a une histoire, qu'il s'agisse d'un meuble récupéré et

restauré ou d'un objet artisanal acheté lors de nos voyages. » Pour Fatiha, le DIY est également une question de budget. « Avec les enfants et les dépenses quotidiennes, il n'est pas toujours possible de dépenser beaucoup pour la décoration. En utilisant des matériaux abordables et en recyclant ce que nous avons déjà, nous pouvons faire des merveilles sans nous ruiner. » Un avis partagé par Karim, un passionné de bricolage. Il trouve dans la décoration intérieure un exutoire créatif. « J'ai toujours aimé travailler de mes mains. Décorer ma maison moi-même est une façon de me détendre et de laisser libre cours à mon imagination. Je passe souvent mes week-ends à rénover des meubles anciens ou à construire des étagères. » Karim apprécie également la flexibilité que cela offre. « En faisant les choses moi-même, je peux prendre mon temps et ajuster les détails selon mes goûts. C'est gratifiant de voir le résultat final et de savoir que je l'ai fait moi-même. » Ces témoignages illustrent le choix de nombreux Algériens de décorer leur maison eux-mêmes, selon leurs goûts et leurs moyens. Pour eux, la décoration DIY n'est pas seulement une question d'économie, mais aussi une manière d'exprimer leur créativité et de personnaliser leur espace de vie. La décoration intérieure réalisée par soi-même permet de créer des intérieurs uniques et significatifs, où chaque objet a une histoire et chaque espace reflète la personnalité de ceux qui y vivent. En combinant ingéniosité, récupération et personnalisation, les amateurs de DIY transforment leur maison en un véritable chez-soi, à leur image et selon leurs moyens.

JOURNÉE NATIONALE DU LIVRE ET DES BIBLIOTHÈQUES

Un hommage à la connaissance et à la mémoire

Le 7 juin, l'Algérie célèbre la Journée nationale du livre et des bibliothèques, une date significative inscrite dans le calendrier national par le décret présidentiel numéro 21-250 du 3 juin 2021. Cette journée est dédiée à la promotion du livre comme source de connaissance et de savoir, et met en lumière le rôle essentiel des bibliothèques dans la société.

La célébration de cette journée à travers tout le territoire national est marquée par une multitude de manifestations et d'activités. Des conférences, des ateliers, des lectures publiques et des expositions sont organisés pour promouvoir la lecture et encourager la population, notamment les jeunes, à découvrir la richesse des livres. Les bibliothèques ouvrent leurs portes pour des visites guidées, permettant aux visiteurs de découvrir les trésors qu'elles renferment et de comprendre leur rôle crucial dans la préservation et la diffusion du savoir. Le choix du 7 juin pour célébrer cette journée n'est pas anodin. Il commémore un événement tragique de notre Histoire : l'incendie de la Bibliothèque centrale universitaire d'Alger en 1962. Ce jour-là, des dizaines de milliers de livres et de manuscrits précieux et rares en diverses langues furent réduits en cendres par l'organisation de l'Armée secrète française, avec la complicité des autorités coloniales. Cet acte de destruction massive a été une tentative de priver l'Algérie de son patrimoine intellectuel et culturel à un moment crucial de son histoire. La Journée nationale du livre et des bibliothèques est l'occa-



sion de rappeler l'importance des bibliothèques comme lieux de conservation du patrimoine, de transmission du savoir et de promotion de la culture. Les biblio-

thèques sont des sanctuaires du savoir, offrant un accès gratuit à l'information et à la connaissance, favorisant ainsi l'éducation et la recherche. Elles jouent un rôle dé-

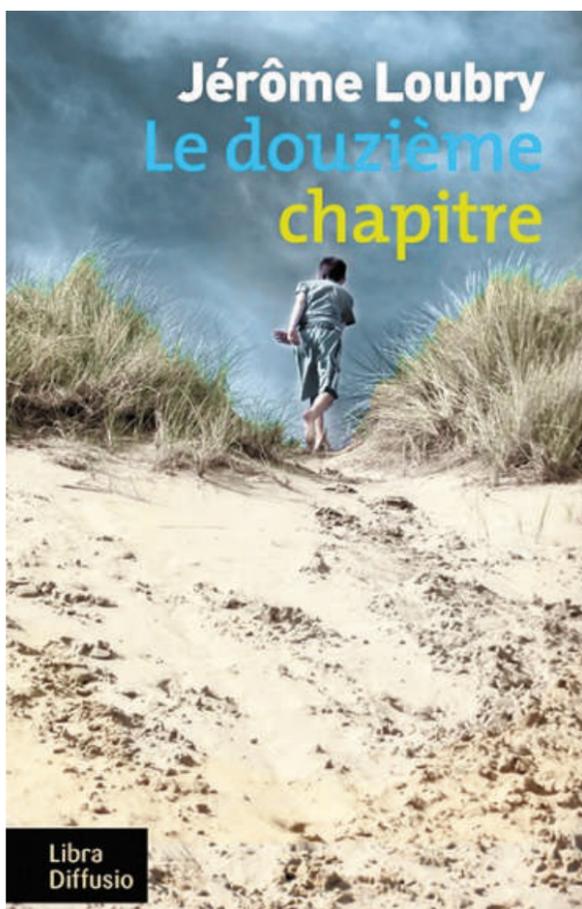
terminant dans le développement intellectuel des individus et dans le renforcement des liens sociaux et culturels. Cette journée est également une opportunité pour les

institutions et les autorités de réaffirmer leur engagement en faveur de la promotion de la lecture et de l'accès à la connaissance. Les bibliothécaires, les enseignants et les professionnels du livre sont encouragés à mettre en place des initiatives pour attirer davantage de lecteurs et pour faire des bibliothèques des espaces vivants et dynamiques. La Journée nationale du livre et des bibliothèques en Algérie est bien plus qu'une simple célébration ; c'est un hommage aux livres et à la connaissance, un rappel de l'importance des bibliothèques dans notre société, et une commémoration d'un événement douloureux de l'histoire nationale. En promouvant la lecture et en mettant en avant le rôle crucial des bibliothèques, cette journée contribue à la construction d'une société plus instruite, plus consciente de son histoire et plus ouverte à l'avenir. Chaque année, le 7 juin, les Algériens se souviennent de l'incendie de la Bibliothèque centrale universitaire d'Alger, mais surtout, ils célèbrent la résilience de la culture et du savoir face à la destruction. Ils réaffirment leur engagement à préserver et à valoriser leur patrimoine intellectuel pour les générations futures.

R.C

A LIRE, « LE DOUZIÈME CHAPITRE » DE JÉRÔME LOUBRY : Un thriller psychologique envoûtant

Jérôme Loubry, auteur reconnu pour ses thrillers captivants, revient avec « Le Douzième chapitre », un roman qui plonge le lecteur dans une intrigue dense et psychologique. Publié en 2019, ce livre confirme le talent de Loubry pour tisser des histoires où le suspense et les rebondissements tiennent en haleine jusqu'à la dernière page. « Le Douzième Chapitre » commence avec une rencontre entre trois amis d'enfance – David, Samuel et Julie – qui se retrouvent des années après avoir vécu un événement traumatisant pendant leurs vacances estivales dans un petit village. Leurs retrouvailles sont marquées par la disparition mystérieuse d'une jeune fille, dont le corps n'a jamais été retrouvé. Ce drame ancien refait surface lorsque Julie, devenue une célèbre romancière, invite David et Samuel à venir passer quelques jours dans la maison de son enfance. La découverte du journal intime de Julie, intitulé « Le Douzième chapitre », lance le récit dans une direction inattendue. Ce journal révèle des secrets profondément enfouis et des perspectives troublantes sur ce qui s'est réellement passé cet été-là. Les souvenirs et les vérités se confrontent, créant une atmosphère oppressante et mystérieuse. Jérôme Loubry excelle dans la création de personnages complexes et authentiques. David, Samuel et Julie sont marqués par leurs expériences passées, et chacun d'eux apporte une perspective unique à l'histoire. Leurs interactions sont empreintes de tensions non résolues, de non-dits et de traumatismes refoulés. Les thèmes de la mémoire et de la culpabilité sont omniprésents. Loubry explore comment les souvenirs peuvent être déformés par le temps et comment la culpabilité peut influencer les perceptions et les actions des individus. La frontière entre réalité et fiction se brouille, surtout avec l'introduction du journal intime de Julie, qui agit comme un miroir déformant les événements passés. L'ambiance de « Le Douzième chapitre » est sombre et énigmatique. Loubry utilise le décor du petit village et de la maison isolée pour créer une sensation de claustrophobie et de suspense. Les descriptions détaillées et l'écriture immersive plongent le lecteur dans un monde où chaque ombre et chaque son peuvent cacher une menace ou un secret. « Le Douzième chapitre » est un thriller psychologique magistralement écrit qui tient le lecteur en haleine de la première à la dernière page. Jérôme Loubry démontre une fois de plus son talent pour créer des intrigues complexes et des personnages profonds. Ce livre est une exploration fascinante des méandres de la mémoire et des secrets, un voyage dans les recoins les plus sombres



de l'esprit humain. Pour les amateurs de thrillers psychologiques et de mystères, « Le Douzième Chapitre » est une lecture incontournable qui promet des heures de suspense et de réflexion. Jérôme Loubry a réussi à écrire un roman qui n'est pas seulement divertissant, mais aussi profondément perturbant et mémorable.

R.C

Formation théâtrale à Mostaganem Une opportunité pour les jeunes talents

Près de 80 jeunes passionnés de théâtre bénéficient, depuis lundi, d'une session de formation intensive en diverses techniques théâtrales. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la 55ème édition du Festival culturel national du théâtre amateur de Mostaganem, qui se tient dans la capitale de la "Dahra" du 2 au 7 juin. Organisée par le Commissariat de cette manifestation culturelle, cette formation vise à enrichir les compétences des jeunes acteurs et metteurs en scène amateurs venus des wilayas du Sud du pays. Le Commissaire du Festival, Mohamed Tekiret, a indiqué à l'APS que ces ateliers de formation sont conçus pour offrir aux participants une expérience immersive et éducative. Les jeunes bénéficiaires, appartenant à différentes troupes de théâtre amateur, auront l'occasion d'améliorer leurs compétences sous la direction de professionnels du théâtre. « Cette formation est une opportunité unique pour les jeunes talents de notre région de se perfectionner et de s'inspirer des techniques modernes et traditionnelles du théâtre », a déclaré Mohamed Tekiret. « Notre objectif est de renforcer les capacités de ces jeunes et de leur donner les outils nécessaires pour évoluer dans le monde du théâtre. » Les ateliers proposés couvrent une variété de disciplines théâtrales, allant de l'interprétation à la mise en scène, en passant par l'improvisation, l'écriture dramatique, et les techniques de jeu. Les formateurs, des experts reconnus dans le domaine, partagent leurs connaissances et leurs expériences avec les participants, les aidant à explorer de nouvelles approches et à développer leur créativité. Les sessions incluent également des exercices pratiques et des performances, permettant aux jeunes de mettre en application ce qu'ils apprennent en temps réel. Cette approche pratique est essentielle pour leur donner la confiance nécessaire pour monter sur scène et présenter des performances de qualité.



LA 55^E FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER DU 24 AU 29 JUIN

Un pont vers l'économie mondiale

Sous le haut patronage du président de la République la 55^e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) se tiendra du 24 au 29 juin 2024 au palais des Expositions des Pins-Maritimes, à Alger. Organisée par la Société algérienne des foires et expositions (Safex), cette manifestation majeure accueillera cette année la Turquie en tant que pays invité d'honneur.

La FIA 2024 s'inscrit dans une démarche de soutien à la volonté politique algérienne de promouvoir la production nationale et de diversifier les exportations hors hydrocarbures. Avec une participation nationale et internationale significative, l'exposition met en avant les réalisations et les innovations des entreprises algériennes et internationales, offrant ainsi une vitrine exceptionnelle pour le savoir-faire et les opportunités d'investissement. Les entreprises algériennes auront l'occasion de présenter leurs produits et services, de démontrer leurs compétences et d'attirer des investisseurs potentiels. Cette dynamique de promotion vise à renforcer la compétitivité de la production locale sur le marché international, tout en encourageant les partenariats stratégiques et les échanges commerciaux. L'invitation de la Turquie en tant que pays d'honneur souligne l'importance des relations économiques et commerciales entre les deux nations. Les entreprises turques participeront activement à la foire, présentant leurs produits, technologies et savoir-faire dans divers secteurs. Cette collaboration renforcée ouvre la voie à de nouveaux partenariats et opportunités d'investissement, contribuant ainsi à l'expansion des échanges économiques entre l'Algérie et la Turquie. La FIA est l'un des événements économiques les plus importants en Algérie, servant de pont entre l'économie algérienne et le reste du monde. Elle permet aux entreprises et aux opérateurs économiques algériens de se connecter avec leurs homologues internationaux, d'explorer de nouvelles opportunités d'affaires et de nouer des partenariats stratégiques. En dépit de la conjoncture mondiale difficile, marquée par des défis économiques et des incertitudes, la FIA 2024 représente une extension du rôle et de l'évolution de l'économie nationale. Elle démontre la capacité d'adaptation de l'Algérie, tout en mettant en lumière les opportunités prometteuses que recèle son économie dans divers secteurs tels que l'agriculture, l'indus-



trie, le tourisme, les technologies de l'information et bien d'autres. L'une des principales ambitions de la FIA est de conclure des partenariats gagnant-gagnant, en exploitant les opportunités d'investissement prometteuses de l'économie nationale. Les participants, tant locaux qu'internationaux, pourront explorer les potentialités offertes par les différents secteurs économiques algériens, découvrir des projets innovants et établir des alliances stratégiques. Les conférences, les ateliers et les rencontres

d'affaires organisés en marge de la foire seront autant d'occasions pour les opérateurs économiques d'échanger des idées, de partager des expériences et de créer des synergies bénéfiques pour toutes les parties prenantes. La 55^e Foire internationale d'Alger s'annonce comme un événement phare pour l'économie algérienne, offrant une plateforme dynamique pour la promotion de la production nationale, l'attraction des investissements étrangers et la diversification des exportations. Avec la Turquie comme pays in-

voité d'honneur, cette édition promet de renforcer les liens économiques bilatéraux et de favoriser de nouvelles collaborations internationales. En dépit des défis mondiaux actuels, la FIA 2024 est un témoignage de l'engagement de l'Algérie à s'intégrer davantage dans l'économie mondiale et à promouvoir son potentiel économique diversifié. Les opportunités offertes par cet événement sont immenses et constituent un levier important pour le développement durable et la croissance économique du pays. **R.E**

POUR FRAUDE SUR DES TESTS DE CERTIFICATION

Toyota dans le collimateur



Toyota et quatre autres fabricants nippons d'automobiles ou de deux-roues (Honda, Suzuki, Mazda et Yamaha) ont fraudé sur des tests de certification de certains de leurs modèles au Japon, a annoncé lundi le ministère nippon des Transports. Cette affaire rappelle celle qui a déjà secoué depuis fin 2023 le fabricant de mini-véhicules Daihatsu, filiale de Toyota. Daihatsu avait été obligé de suspendre toute sa production au Japon, et n'a pu la reprendre totalement qu'à partir du mois dernier. À la suite de ce scandale, le ministère des Transports avait demandé en janvier à 85 autres entreprises du secteur automobile présentes au Japon de vérifier si leurs pratiques de certification étaient bien conformes aux normes nationales, et a déclaré que cinq d'entre elles avaient signalé des cas de fraudes. Le ministère des Transports a ordonné à ces cinq fabricants de suspendre les livraisons de leurs modèles concernés tant que ses services n'auront pas vérifié la remise en conformité de leurs tests de certification, après avoir inspecté leurs sites de production.

RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION SINO-ALGÉRIENNE

Ali Aoun rencontre l'ambassadeur de Chine

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, a rencontré ce lundi à Alger l'ambassadeur de Chine, Li Jian, pour discuter des relations bilatérales et des moyens de les renforcer. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi des projets communs entre les deux pays, notamment après la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en République populaire de Chine. La coopération entre l'Algérie et la Chine ne cesse de se développer, couvrant divers secteurs économiques et industriels. Lors de cette réunion, Ali Aoun a souligné l'importance d'intensifier les efforts de collaboration et de suivre de près les projets en cours, notamment ceux convenus dans le secteur industriel. Le ministre a mis en exergue la nécessité de dynamiser les accords existants et d'explorer de nouveaux domaines de partenariat pour renforcer les liens entre les deux nations. Le suivi rigoureux des accords et des projets convenus lors des rencontres bilatérales précédentes est essentiel pour garantir



leur réussite. Ali Aoun a insisté sur l'importance d'une coordination étroite entre les deux pays pour surmonter les obstacles potentiels et assurer la réalisation des objectifs communs. Cette approche proactive est cruciale pour maximiser les bénéfices mutuels et renforcer la coopération à long terme. La rencontre entre Ali Aoun et l'ambassadeur de Chine, Li Jian, marque une étape importante dans le renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Chine. En intensifiant les efforts de collaboration et en suivant de près les projets communs,

les deux nations réaffirment leur engagement à travailler ensemble pour un développement économique mutuellement bénéfique. Avec des initiatives stratégiques et une vision commune, l'Algérie et la Chine sont sur la voie de consolider leur partenariat, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour l'avenir. La coopération dans les secteurs industriel et pharmaceutique est particulièrement prometteuse, offrant des avantages significatifs pour les deux pays et contribuant à leur développement durable et à leur prospérité économique.

SELON L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AÉRIEN Cinq milliards de voyageurs aériens prévus en 2024

les compagnies aériennes s'attendent à transporter près de cinq milliards de passagers dans le monde cette année, dépassant largement le record de 2019, avant la pandémie de Covid-19, a annoncé lundi leur principale organisation. L'Association internationale du transport aérien (Iata), réunie en assemblée générale à Dubaï (Émirats arabes unis), prévoit en outre que les compagnies dégageront en 2024 un bénéfice net mondial de 30,5 milliards de dollars - révisant en hausse ses précédentes projections de 25,7 milliards - sur un chiffre d'affaires sans précédent de 996 milliards de dollars.



Invité par Charles III
L'empereur du Japon en visite d'État au Royaume-Uni



C'est la première visite d'État depuis que le souverain britannique, atteint d'un cancer, a repris des activités publiques fin avril. L'empereur et l'impératrice, dont il s'agit seulement de la deuxième visite officielle à l'étranger depuis l'accession au trône de Naruhito en 2019, arriveront à Londres le 22 juin et consacreront les deux premiers jours à des engagements privés. Le Premier ministre nippon Fumio Kishida a déclaré mardi: "Je suis convaincu que cette visite réaffirmera l'amitié et la bonne volonté entre les deux pays (...) et qu'elle renforcera encore les bonnes relations. Je suis ravi de me joindre au peuple japonais pour m'en réjouir", a-t-il ajouté dans un communiqué. Le 25 juin, le prince William, l'héritier du trône, ira à la rencontre du couple impérial puis l'accompagnera à une cérémonie de bienvenue au Pavillon Royal sur Horse Guards Parade, où ils retrouveront Charles III et son épouse, la reine Camilla. La garde d'honneur fera le salut royal et l'hymne national japonais sera alors joué, indique le palais de Buckingham dans son communiqué. Les deux couples se rendront ensuite en calèche, avec le prince William, à Buckingham, pour un déjeuner. Le palais ne fait aucune mention dans ce programme détaillé de la princesse Kate, l'épouse de William, qui a annoncé en mars être atteinte d'un cancer et qui n'a pas été revue en public depuis Noël. Le 25 juin dans l'après-midi, l'empereur et l'impératrice iront à l'abbaye de Westminster. En soirée se tiendra un banquet d'État à Buckingham, lors duquel le roi et l'empereur prononceront chacun un discours. Le 26 juin, les souverains japonais visiteront l'institut Francis Crick, un centre de recherche biomédicale. La visite d'État se terminera le 27 juin au matin. Ensuite, l'empereur et l'impératrice se rendront à Windsor, pour une visite privée de la chapelle St George, où repose la reine Elizabeth II. L'empereur avait assisté à ses funérailles en septembre 2022. Le couple visitera également les jardins botaniques de Kew Gardens. Le dernier jour de leur visite, l'empereur et l'impératrice se rendront à Oxford, notamment dans les collèges où ils ont étudié.

GHAZA

Des stations de dessalement d'eau à l'arrêt en raison d'une pénurie de carburant

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a mis en garde, hier, contre les conséquences de l'arrêt du fonctionnement des stations de dessalement d'eau dans la bande de Gaza, appelant les autorités israéliennes à "assurer un accès immédiat à l'eau".



En raison du manque de carburant à Gaza, d'importantes stations de dessalement d'eau ont cessé de fonctionner", a annoncé l'agence onusienne sur X. Et d'ajouter, "les gens n'ont pas assez d'eau. La survie est devenue un défi majeur." L'agence onusienne a expliqué que la fermeture de ces stations oblige "les familles, y compris les enfants, à

marcher des kilomètres pour aller chercher de l'eau", appelant les autorités israéliennes à "assurer un accès immédiat à l'eau". Les municipalités de la bande de Gaza n'ont pas fait de commentaire immédiat à ce sujet, mais depuis le début de la guerre, ces usines subissent, fréquemment, des pénuries de carburant. Au cours des derniers mois, plusieurs usines de dessalement ont repris leurs activités après que des organismes inter-

nationaux leur ont fourni des quantités limitées de carburant dans le cadre de l'aide humanitaire. La guerre sioniste contre Gaza, qui dure depuis le 7 octobre 2023, a fait plus de 119 000 morts et blessés Palestiniens, dont la plupart sont des femmes et des enfants, en plus d'environ 10 000 disparus, dans un contexte d'énormes destructions et de famine qui a déjà coûté la vie à plusieurs enfants et personnes âgées.

Inondations L'UNICEF accélère son aide aux enfants afghans



Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) intensifie ses efforts d'aide humanitaire au profit de dizaines de milliers d'enfants en Afghanistan qui souffrent des inondations persistantes affectant des régions telles que celles de Baghlan, de Badakhshan et de Ghor, a rapporté le site d'informations de l'ONU. Les inondations dévastatrices qui ont frappé l'Afghanistan récemment ont fait environ 350 morts, dont de nombreux enfants, et ont détruit plus de 7.800 foyers, faisant plus de 5.000 familles déplacées. L'UNICEF a répondu à la crise en fournissant aux communautés affectées des denrées essentielles telles que l'eau potable et des kits d'hygiène comprenant savon, brosses à dent et d'autres produits, selon la même source. L'agence a également organisé des séances de formation sur le lavage de main et le bon stockage de l'eau afin d'aider à atténuer les risques provoqués par cette catastrophe naturelle en cours. Le représentant de l'UNICEF en Afghanistan, Tajudin Oyewale, a souligné la nécessité pour la communauté internationale de « redoubler d'efforts et d'investissements pour aider les communautés à atténuer l'impact des changements climatiques sur les enfants et à s'y adapter.

GUERRE EN UKRAINE

La Russie n'exclut pas de frapper les instructeurs français qui seraient déployés en Ukraine

La Russie n'exclut pas de frapper les instructeurs français qui seraient déployés en Ukraine. C'est ce qui ressort d'une déclaration du porte-parole de la présidence russe, Dmitri Peskov, hier. "Aucun instructeur s'occupant de la formation des militaires ukrainiens n'a d'immunité" face aux frappes, a-t-il déclaré, ce mardi matin, lors d'une conférence de presse. "Peu importe qu'ils soient Français ou non", a ajouté Peskov. Le chef de l'état russe, Vladimir Poutine avait déclaré, la semaine dernière, que des instructeurs occidentaux étaient "déjà là", en Ukraine, "sous l'apparence de mercenaires". Depuis quelques semaines, des pays

européens, notamment la France, envisagent de créer une coalition européenne pour former les militaires ukrainiens, mais selon les sources officielles, le projet n'a pas encore abouti. Le projet viserait à former les soldats ukrainiens sur leur propre sol, notamment au déminage et à la maintenance d'équipements militaires. Pour rappel, le 24 février 2022, la Russie a lancé une opération militaire en Ukraine, ce qui a provoqué de multiples réactions à l'échelle internationale notamment de l'Union européenne et des États-Unis, ainsi que l'imposition de sanctions financières et économiques à l'endroit de Moscou. La Russie affirme être intervenue

pour protéger les populations russophones majoritaires dans les régions séparatistes du Donbass, notamment celles de Donetsk et de Lougansk qui souhaitent obtenir leur indépendance de l'Ukraine et qui ont fini par être annexées par la Russie suite à deux référendums tenus en septembre 2022 dans ces territoires. La Russie pose, par ailleurs, comme préalable, pour mettre un terme à son opération, le renoncement de l'Ukraine à ses plans d'adhésion à des entités et alliances militaires, dont l'Otan, et l'adoption d'un statut de "neutralité totale", ce que Kiev considère comme étant une "ingérence dans sa souveraineté".

Afrique du Sud/Législative Le parti au pouvoir perd sa majorité au Parlement



L'African National Congress (ANC), au pouvoir en Afrique du Sud, a perdu la majorité absolue au Parlement, selon les résultats officiels des législatives du 29 mai, annoncés dimanche dernier par le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Mosotho Moepya. Sur les 400 sièges à l'Assemblée nationale (chambre basse du Parlement), l'ANC ne recueille que 159 sièges. L'Alliance démocratique (DA), principal parti d'opposition, a obtenu 87 sièges. Quant au nouveau parti de l'ex-président Jacob Zuma, uMkhonto we Sizwe (MK), il n'obtient que 49 sièges. Selon la Commission électorale indépendante, 16,2 millions des 27,7 millions d'électeurs inscrits ont voté aux législatives, soit un taux de participation de 58,6%. Ayant perdu la majorité absolue, l'ANC est obligé de composer avec d'autres partis pour créer une coalition dans le but de se maintenir au pouvoir et élire un président.

NOUVELLE CALÉDONIE

Les vols commerciaux internes reprennent progressivement

Après trois semaines de suspension, les vols commerciaux en Nouvelle-Calédonie reprennent progressivement à partir d'aujourd'hui 5 juin, selon des sources concordantes locales. "Sous réserve des conditions de sécurité, l'aérodrome de [Nouméa] - Magenta sera rouvert aux vols commerciaux internes à la Nouvelle-Calédonie à compter du mercredi 5 juin", a ainsi déclaré le Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, dans un communiqué officiel, hier. Pour sa part, la compagnie Air Calédonie a rappelé dans un communiqué que "depuis le 14 mai, la compagnie a annulé ses vols commerciaux en raison des graves événements qui secouent le territoire", confirmant la reprise progressive annoncée par le Haut-commissariat. Cette reprise commencera à raison d'une rotation quotidienne par île, soit 4 allers-retours par jour. Les voyageurs ayant subi des annulations sont appelés à remplir des formulaires en ligne afin de pouvoir se réinscrire. Le Haut-commissariat a annoncé par la même occasion que "les mesures d'interdiction de rassemblements, de vente et de transport d'armes et de vente d'alcool ainsi que le couvre-feu de 18h00 à 6h00 du matin sont maintenus sur l'ensemble du territoire".

Extra-territorialiser l'asile : la tentation européenne

L'érosion du droit d'asile en Europe inquiète : dans un projet de résolution qui sera débattu en plénière dans le courant du mois de juin, la commission des migrations de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe dénonce les politiques de dissuasion des migrations que certains États parties veulent accentuer.

Une illustration révélatrice en date du 15 mai dernier : une lettre a été adressée à la Commission par 15 États membres de l'UE (Autriche, Danemark, Finlande, Italie, Grèce, Pologne, Pays-Bas, Lituanie, Lettonie, Estonie, Bulgarie, Roumanie, République tchèque, Chypre et Malte). Y transparaît le souci de renforcer l'externalisation de la politique européenne de migration et d'asile : ces États manifestent leur souhait que soient envisagées et adoptées des mesures d'extra-territorialisation de l'examen des demandes d'asile. La missive, adressée le lendemain de l'adoption par le Conseil des instruments composant le Pacte européen sur la migration et l'asile, s'inscrit dans la dynamique développée par cet énorme paquet normatif : si l'objectif était initialement de réformer le régime d'asile européen commun dont la généalogie remonte au début des années 2000, les textes ont fini par mêler gestion des migrations et droit d'asile. La garantie de ce droit fondamental se trouve ainsi soumise aux modes de gestion des flux et s'en voit donc dégradée. Ce ne sont plus seulement les migrants que l'UE et ses États veulent maintenir à distance : ce sont aussi les réfugiés.

L'exemple critiquable du dispositif Italie-Albanie

Comme le souligne une cartographie du Pacte, ce paquet législatif développe une approche très restrictive et toujours plus sécuritaire de la migration et de l'asile. Or, ces 15 États veulent aller encore plus loin dans cette dynamique, en défendant l'idée de voir le traitement des demandes de protection internationale géré dans des centres se trouvant dans des États tiers. Le modèle qui semble inspirer les auteurs de la lettre est le partenariat passé en novembre 2023 entre l'Italie et l'Albanie et ratifié par la loi No 14/24 : les ressortissants de pays tiers sollicitant une protection internationale, s'ils ne présentent pas de vulnérabilités, seraient envoyés dans des centres situés sur le territoire albanais où des autorités italiennes procéderaient à l'examen de leur demande d'asile en application du droit italien. Si la Cour constitutionnelle albanaise a estimé l'accord conforme au droit constitutionnel national dans sa décision du 29 janvier 2024, la compatibilité du dispositif avec le droit de l'Union européenne, la Convention européenne des droits de l'homme, la Convention de Ge-



nève, suscite des doutes (exprimés notamment ici et ici). Que penser de l'envoi dans les centres situés sur le sol albanais (l'un près du port de Shengjin et l'autre à Gjader) des migrants secourus en mer ne disposant pas de la documentation nécessaire pour entrer régulièrement sur le territoire italien, ainsi que des ressortissants

de pays tiers se trouvant d'ores et déjà sur le territoire italien ?

Nombre de problèmes juridiques sont à relever. D'abord, le droit de la mer, qui impose de porter assistance à toute personne en détresse en mer, quel que soit son statut, exige de débarquer les personnes secourues dans un port sûr et proche : la question de savoir si l'Albanie offre une telle sûreté est à poser ; quant au port de Shengjin, il est bien loin des lieux des naufrages qui se déroulent au sud de la Méditerranée. Ensuite, si l'Italie affirme que s'appliqueront dans ces centres le droit italien et le droit de l'UE, il convient de souligner que les procédures de filtrage et d'asile aux frontières prévues par le Pacte sont censées avoir lieu sur le territoire des États membres de l'Union et non sur le territoire d'États tiers. En outre, il apparaît que les migrants se-



raient systématiquement détenus dans ces centres, alors que le droit de l'UE précise qu'un ressortissant de pays tiers ne peut pas être placé en détention du seul fait qu'il souhaite déposer une demande d'asile. Enfin, il est difficile de concevoir que les migrants disposent réellement d'un droit d'asile et d'un droit au recours effectifs. La Commission semble pourtant avoir validé ce dispositif, peut-être pour obtenir l'assentiment de l'Italie au Pacte, qui lui est d'ailleurs défavorable comme aux autres pays de première entrée que sont la Grèce, l'Espagne, Chypre et Malte : le Pacte accroît leurs obligations et leurs responsabilités dans l'accueil des migrants et le traitement de leurs demandes d'asile, en imposant les procédures de filtrage (identifier, opérer les vérifications de santé, de vulnérabilité, de sécurité, et enregistrer les données biométriques des arrivants) et les procédures aux frontières (examiner les demandes d'asile selon des procédures accélérées ou pro-

d'éloignement).

La promotion contestée du mécanisme Royaume-Uni/Rwanda

D'autres modèles suscitent l'intérêt. Ainsi, le PPE soutient une solution qui s'inspire du mécanisme mis en place par le Royaume-Uni avec le Rwanda : promu par l'Autriche et le Danemark, ce schéma n'est pas sans rappeler la Pacific solution australienne, et plus encore l'accord Israël-Rwanda. Le modèle, issu d'un memorandum d'entente conclu entre les deux pays en avril 2022, a essuyé de fortes contestations : mesures provisoires énoncées en juin 2022 par la Cour européenne des droits de l'homme imposant à Londres de ne pas opérer le premier renvoi de demandeurs d'asile vers le Rwanda ; décision de la Court of Appeal (voir ici), puis celle de la Cour suprême estimant le mécanisme illégal (voir ici, ici et ici) ; décision du gouvernement de Rishi Sunak de persévérer en concluant un traité international avec le Rwanda et en présentant un projet de loi déclarant que le Rwanda est un pays tiers sûr, finalement adopté au printemps 2024 après de nombreuses résistances de la Chambre des Lords ; décision de la Cour suprême d'Irlande du Nord estimant que le mécanisme est incompatible avec les exigences des droits humains et avec le protocole de Windsor ; vol de renvoi

repoussé après les élections générales du 4 juillet prochain. Au cœur du problème, il y a la notion de pays tiers sûr vers lequel doivent être renvoyés les étrangers arrivant de manière irrégulière sur le territoire britannique et souhaitant demander l'asile ainsi que ceux dont la demande d'asile a été rejetée, pour qu'y soient étudiées leurs situations selon le droit rwandais. Le Rwanda est-il un pays tiers sûr alors qu'y sévit un pouvoir autoritaire, que sourd une crise avec la République démocratique du Congo voisine, que sont documentées des violations des droits fondamentaux et notamment du principe de non-refoulement des réfugiés, que la culture du droit d'asile est peu acclimatée ? Qu'en est-il des pays avec lesquels l'UE et ses États membres multiplient les accords d'externalisation caractérisés des politiques de migration et d'asile selon une dynamique enclenchée il y a une vingtaine d'années ?

Des arrangements ont été passés avec des pays se trouvant sur les routes migratoires menant à l'Europe : Turquie, Libye, Afghanistan, Soudan, plus récemment Tunisie, Mauritanie, Égypte, tous États connus pour les violations des droits fondamentaux qui y sont perpétrées et qui affectent particulièrement les populations vulnérables en migration. Or, les 15 États membres, dans leur lettre du 15 mai, souhaitent que soit étendue la reconnaissance de « pays tiers sûr » et qu'elle soit appliquée à des États avec lesquels les migrants n'ont pas de lien de connexion comme cela est actuellement imposé par le droit de l'Union. Il s'agirait de soustraire à des États tiers loin du territoire européen non plus seulement le contrôle des frontières de l'UE, mais également le traitement de la protection internationale. Les idées soutenues par le Danemark dès 1986, par les Pays-Bas en 1994, par le Royaume-Uni en 2003 trouveraient ainsi à se réaliser, désagrégeant un des piliers du droit international des droits humains qu'est la Convention de Genève de 1951. Alors que les États de l'UE ont deux ans pour appliquer les instruments composant le Pacte européen sur la migration et l'asile, les équilibres politiques au Parlement européen qui évolueront avec les élections du 9 juin prochain pourraient avoir des incidences majeures en matière de garantie du droit d'asile : ce droit fondamental pourrait se voir plus encore érodé par des politiques toujours plus sécuritaires.

Marie-Laure Basilien-Gainche,
 Professeur des Universités en
 Droit Public, Université Jean
 Moulin Lyon 3

Mondial-2026 (Qualifications/Gr.G) L'équipe nationale au complet pour la 3e séance d'entraînement



La sélection nationale de football, avec un effectif au complet, a effectué, lundi après-midi, sa troisième séance d'entraînement au Centre technique à Sidi Moussa (Alger), en prévision de son match face à la Guinée, jeudi (20h00) au stade Nelson Mandela de Baraki, pour le compte de la 3e journée des éliminatoires du groupe G de la Coupe du Monde de la FIFA 2026.

La séance qui a vu la présence pour la première fois depuis l'entame du regroupement de l'ensemble des joueurs convoqués par le coach national, Vladimir Petkovic, avec l'arrivée des défenseurs Mohamed Amine Tougaï (ES Tunis/Tunisie) et Kevin Guitoun (FC Metz/France), ce dernier arrivé légèrement en retard au CTN s'est contenté d'un entraînement individualisé. Le staff technique a de nouveau consacré cette séance au travail technico-tactique.

Avec l'arrivée de ces deux derniers joueurs, l'effectif des "Verts" est désormais au grand complet, à deux jours du match face au "Syli national", qui se trouve quant à lui en stage à l'étranger, avant de rallier Alger aujourd'hui mercredi. Le match contre la Guinée, et celui prévu face à l'Ouganda, le lundi prochain à Kampala, sera les deux premiers matchs officiels pour Petkovic, qui a signé ses grands débuts sur le banc du "Club Algérie" en mars dernier, à l'occasion du tournoi FIFA-Series 2024, avec deux matchs au menu : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3).

Lors des deux premières journées des qualifications du Mondial-2026, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait bien démarré, en alignant deux victoires : à domicile contre la Somalie (3-1), puis en déplacement contre le Mozambique (2-0). Un sans-faute qui place les Verts en tête du groupe avec 6 points, à trois longueurs d'avance du Botswana, de la Guinée, de l'Ouganda, et du Mozambique, qui comptent 3 points chacun, alors que la Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier du groupe à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour la phase finale du Mondial-2026.

Dans la bataille du maintien Trois matchs décisifs au menu du MC El-Bayadh

Le MC El-Bayadh aura dur à faire pour se maintenir en Ligue 1 de football, vu que son programme, lors des trois dernières journées du Championnat, comprend trois matchs décisifs face à des adversaires qui visent le même objectif.

Le club du Sud-ouest du pays, qui en est à sa deuxième saison parmi l'élite, occupe la 13e place au classement avec 32 points, devançant de trois unités le 15e et premier potentiel relégable, l'ES Ben Aknoun. Le sort du 16e et dernier au classement, l'US Souf étant scellé depuis plusieurs journées en ne récoltant que sept petits points pour son premier exercice dans la cour des grands.

Le MCEB amorce, vendredi prochain, le dernier virage de la compétition en accueillant l'US Biskra, 12e au classement avec 33 points. Un match à six points, d'où les grosses ambitions que nourrissent les Bleu et Blanc sur ce rendez-vous, d'autant plus que la partie aura lieu chez eux.

Les protégés de l'entraîneur Abdelhak Belaid, qui a fait, il y a quelques semaines, son retour sur le banc du "Mouloudia", après son départ du club peu avant la fin de la phase aller, sont censés profiter de la conjoncture difficile de l'adversaire, dont les joueurs ont boudé les précédentes séances d'entraînement pour réclamer la régularisation de leur situation financière, pour conforter leurs chances dans la course au maintien.

La victoire dans cette rencontre devient impérative pour la formation locale, avant de rendre visite, lors de la journée suivante (29e et avant dernière) au MC Oran, actuellement co-14e avec 32 unités. Le MCEB terminera l'épreuve par la réception de l'actuel avant-dernier, l'ES Ben Aknoun.

"Notre sort est entre nos mains. Nous sommes dans l'obligation de glaner le maximum de points au cours de ces trois matchs. L'aspect psychologique sera déterminant, raison pour laquelle nous y axons notre préparation", a indiqué le coach Belaid. Par ailleurs, le MCEB a tenu, lundi soir, son assemblée générale ordinaire au cours de laquelle les bilans moral et financier ont été adoptés, a annoncé la direction de ce club via un communiqué de presse.



Compétitions africaines interclubs 2024-2025 Le tour préliminaire débutera le 16 août

Le tour préliminaire des compétitions africaines interclubs de football 2024-2025 à savoir la Ligue des champions et la Coupe de la Confédération, débutera le 16 août prochain, alors que les phases de groupes sont prévues entre octobre et décembre, a annoncé la Confédération africaine (CAF) dans un communiqué publié sur son site officiel. "La saison 2024-2025 des interclubs de la CAF débutera par le tour préliminaire prévu du 16 au 18 août 2024. Les phases de groupe sont prévues entre octobre et décembre 2024. Les phases à élimination directe et la finale des deux compétitions se dérouleront entre mars et mai 2025", précise l'instance continentale.

Le MC Alger, sacré champion pour la 8e fois de son histoire, représentera l'Algérie en Ligue des champions, en attendant de connaître le deuxième représentant, qui finira 2e au classement final du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Pour la Coupe de la Confédération, l'Algérie sera représentée par le troisième du championnat et par le détenteur de la Coupe d'Algérie. La finale opposera le MC Alger au CR Belouizdad. Si le "Doyen" parviendra à remporter le trophée, ce sera le Chabab qui jouera la Coupe de la Confédération.

"La CAF a confirmé que les 12 associations membres les mieux classées selon l'indice CAF pourront inscrire deux clubs en Ligue des Champions et en Coupe de la Confédération. Les 12 fédérations nationales les mieux classées sont l'Afrique du Sud, l'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire, l'Egypte, la Libye, le Maroc, le Nigeria, la RD Congo, le Soudan, la Tunisie et la Tanzanie", précise le communiqué.

Le deuxième tour préliminaire additionnel de la Coupe de la Confédération reste annulé, explique la CAF, qui souligne "que les équipes éliminées au second tour de la Ligue des Champions ne seront plus reversées en Coupe de la Confédération. Les clubs qui se qualifient pour le deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération passeront directement à la phase de groupes de la compétition."

Voici par ailleurs les 4 fenêtres d'enregistrement des joueurs :

1 juillet - 20 juillet 2024 : inscription des joueurs qui participent au premier tour préliminaire

21 juillet - 31 août 2024 : inscription des joueurs qui participent au deuxième tour préliminaire

1 - 30 septembre 2024 : inscription des joueurs qui participent aux phases de groupe

1 - 31 janvier 2025 : inscription de sept (7) joueurs supplémentaires, dont quatre (4) sur le banc de touche.



Suite au malheureux incidents au stade Hamaloui La FAF impose le huis clos en fin de saison



Dans un communiqué publié la LFP informe que le Comité d'Urgence de la FAF a décidé d'imposer le huis clos lors des deux prochaines journées de championnat en réponse au malheureux incidents entre supporters qui ont eu lieu au stade Cahid Hamlaoui lors de la rencontre CSC-USMA. Alors que les incidents se succèdent dans les tribunes des stades algériens, le Comité d'Urgence de la FAF prend une décision radicale : le huis-clos total lors des deux prochaines journées et une interdiction de déplacement de supporters lors de la 30ème journée de Ligue 1.

Cette décision vient après les incidents survenus en marge de la rencontre CSC-USMA.

Ligue des champions Vinicius Jr sacré meilleur joueur de la compétition



L'ailier international brésilien du Real Madrid Vinicius Junior a été désigné joueur de la saison en Ligue des champions d'Europe de football par l'Union européenne de football (UEFA) après le titre décroché samedi avec son coéquipier l'Anglais Jude Bellingham, désigné lui meilleur jeune.

"Vini" a marqué six buts, dont le second but madrilène en finale samedi contre le Borussia Dortmund (2-0), et distillé cinq passes décisives pendant la campagne européenne du club espagnol qui a remporté son 15e titre, un record qu'il détenait déjà.

"Je suis très heureux de pouvoir gagner une nouvelle Ligue des champions avec ce club qui m'a tant donné", a déclaré le joueur âgé de 23 ans, qui se positionne d'ores et déjà comme un favori en puissance pour le milieu de terrain anglais Jude Bellingham a lui été désigné meilleur jeune joueur de la saison en C1. Le joueur de 20 ans a marqué quatre buts et fait cinq passes décisives lors de la saison européenne du club madrilène, qui a également remporté la Liga pour la 36e fois. "C'est la meilleure soirée de ma vie. C'est de très loin la saison parfaite", avait dit le milieu anglais après la finale samedi.

Heureux et fier de rejoindre le Real Madrid Kylian Mbappé : « Un rêve devenu réalité »

Quelques instants après l'officialisation de son transfert au Real Madrid, la star française, Kylian Mbappé a réagi sur ses réseaux sociaux pour exprimer sa joie de rejoindre le club de ses rêves.

« Un rêve devenu réalité. Tellement heureux et fier de rejoindre le club de mon rêve Real Madrid. Personne ne peut comprendre à quel point je suis excité en ce moment. J'ai hâte de vous voir, Madridistas, et merci pour votre incroyable soutien. Hala Madrid ! », a écrit le capitaine de l'équipe de France.

Il va faire plus frais : après El Niño, l'ONU prédit l'arrivée de La Niña

Le phénomène météorologique de La Niña devrait arriver plus tard cette année et apporter des températures plus fraîches, après les records de chaleurs attisés par El Niño et battus mois après mois depuis un an.

Le phénomène El Niño 2023-2024, qui a contribué à alimenter une hausse des températures mondiales et des conditions météorologiques extrêmes dans le monde, montre des signes qu'il arrive à sa fin. Il y aura probablement un retour aux conditions de La Niña plus tard cette année", indique l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans son dernier bulletin consacré à ces deux phénomènes météorologiques naturels, qui ont des impacts quasi opposés. Il y a 60 % de chances que La Niña apparaisse sur la période juillet-septembre et elles augmentent à 70 % en août-novembre, selon l'OMM, qui juge que "le risque d'une réapparition d'El Niño est négligeable pendant cette période". Avant cela, sur la période juin-août, l'organisation estime qu'il y a autant de chances (50 %) que les conditions soient neutres (ni Niño ni Niña) ou d'une transition vers La Niña.

Vents, pression et précipitations

La Niña fait référence au refroidissement à grande échelle des températures de surface des océans dans le centre et l'est du Pacifique équatorial. Il est associé à des changements dans la circulation atmosphérique tropicale : vents, pression et précipitations. Pour autant, les effets précis varient en fonction de l'intensité, de la durée mais aussi de la période de l'année à laquelle le phénomène se produit et de l'interaction avec d'autres phénomènes climatiques, souligne l'organisation onusienne. Les effets varient aussi selon les régions. Sous les tropiques, La Niña produit des impacts climatiques opposés à ceux d'El Niño. Cependant, ces événements climatiques naturels "se produisent désormais dans le contexte d'un changement climatique induit par l'homme, qui augmente les températures mondiales, exacerbe les conditions météorologiques et climatiques extrêmes et a un impact sur les régimes saisonniers des précipitations et des températures", rappelle l'OMM.

Les "conditions météorologiques continueront d'être plus extrêmes"

Chaque mois depuis juin 2023 a établi un nouveau record de température, et 2023 a été de loin l'année la plus chaude jamais



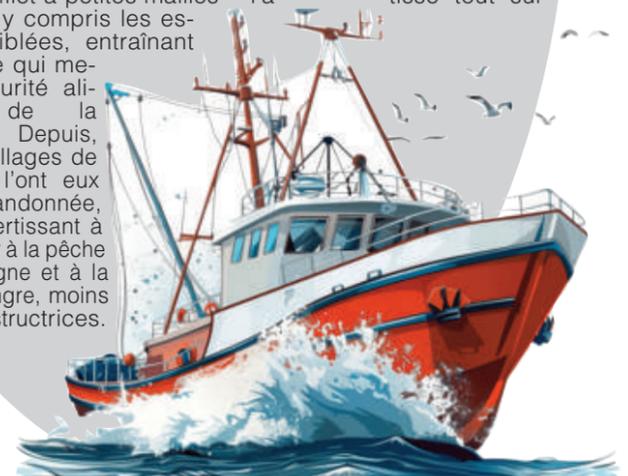
enregistrée. "La fin d'El Niño ne signifie pas une pause dans le changement climatique à long terme, car notre planète continuera à se réchauffer en raison des gaz à effet de serre qui emprisonnent la chaleur. Les températures exceptionnellement élevées à la surface de la mer continueront de jouer un rôle important au cours des prochains mois", a déclaré Ko Barrett, secrétaire générale adjointe de l'OMM, citée dans le communiqué. Ainsi La Niña est déjà incorporée dans les prévisions de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) pour la saison 2024 des ouragans dans l'Atlantique nord, qui doit commencer début juin. Elle s'annonce "extraordinaire", avec quatre à sept ouragans de catégorie 3 ou plus possibles, selon la NOAA. L'OMM rappelle aussi que les neuf dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées, malgré l'effet de rafraîchissement d'une longue La Niña,

qui s'est étalée de 2020 au début de 2023. Quant à El Niño, il a culminé en décembre 2023 et est l'un des cinq plus forts jamais enregistrés. "Nos conditions météorologiques continueront d'être plus extrêmes en raison de la chaleur et de l'humidité supplémentaires dans notre atmosphère", souligne encore Ko Barrett. "C'est pourquoi l'initiative Alertes précoces pour tous reste la priorité absolue de l'OMM", a rappelé la responsable. L'organisation s'est donnée pour priorité de faire en sorte que l'ensemble de la population mondiale soit couvert par des systèmes d'alerte

précoce aux risques météorologiques d'ici la fin de 2027 et en particulier les zones les plus démunies comme en Afrique.

Pour une pêche raisonnée Trois initiatives mondiales

Que ce soit en Europe, de l'autre côté de l'Atlantique ou à Madagascar, les initiatives pour une pêche durable se multiplient. Des coquilles Saint-Jacques, des palourdes, des moules, des huîtres et des algues, cultivées en symbiose dans un jardin sous-marin. C'est l'invention de Bren Smith, ancien pêcheur qui a installé cette «ferme des océans» en 2014, au large du Connecticut (États-Unis). Sur huit hectares et sept mètres de profondeur, les algues (des laminaires) apportent des nutriments aux coquillages, absorbent le CO2 et... se mangent. Un modèle reproductible et rentable qui a, depuis, fait de nombreux émules. La fosse de Jabuka/Pomo (3 000 km² entre l'Italie et la Croatie) a longtemps été surexploitée par les chalutiers de fond. En 2017, une zone de pêche réglementée (FRA) a été mise en place. La pêche de fond y a été interdite et une zone tampon instaurée, dans laquelle la pêche au merlu a été réduite de moitié. En seulement dix-huit mois, l'opération s'est révélée un succès : la biomasse du merlu a été multipliée par 2,5 et celle des langoustines a doublé. Une réussite unanimement reconnue, y compris par les pêcheurs. À Ambalahonko, dans le nord de l'île de Madagascar, les pêcheurs ont décidé en 2020 de renoncer à utiliser la senne de plage. Cette technique artisanale très ancienne consiste à capturer les poissons à l'aide d'un grand filet et à les rabattre vers la grève. Problème : ce filet à petites mailles ratisse tout sur son passage, y compris les espèces non ciblées, entraînant une surpêche qui menace la sécurité alimentaire de la population. Depuis, plusieurs villages de la région l'ont eux aussi abandonnée, se convertissant à leur tour à la pêche à la ligne et à la palangre, moins destructrices.



LE PROCÉDÉ NOVATEUR DE CHERCHEURS FINLANDAIS Recycler l'or, l'argent ou le cuivre des produits électroniques

Le recyclage des métaux nobles est souvent difficile à mettre en place. Mais des chercheurs finlandais ont mis au point une méthode facile pour récupérer l'or, l'argent ou le cuivre des puces électroniques. Le recyclage des métaux nobles est un enjeu crucial. À côté de l'extraction, cette source d'approvisionnement est de plus en plus utilisée par les entreprises pour garantir leurs besoins. Une équipe de chercheurs a donc décidé de trouver une alternative aux techniques de recyclage actuelles pour faciliter la circularité de ces métaux. Pour cela, les scientifiques de l'université d'Helsinki (Finlande) ont mis au point un procédé dit de "dissolution séquentielle", indique Phys.org. L'approche a été détaillée dans une étude parue dans l'édition internationale de Angewandte Chemie ("chimie appliquée" en français). Son fonctionnement en trois étapes permet de récupérer précise de trois métaux : l'or, l'argent et le cuivre. Cette alternative affiche donc un avantage non négligeable face

aux autres procédés qui impose le plus souvent un traitement pour séparer les différents éléments récoltés. Les chercheurs finlandais ont recours à des solvants organiques, facilement recyclables. Ils ont testé leur solution en plongeant des débris électroniques tels que des circuits imprimés, des composants informatiques ou des morceaux de panneaux photovoltaïques dans différents bains de solvants. "Dans cette étude, nous avons utilisé ce que l'on appelle des solvants eutectiques profonds (DES), des liquides composés de substances solides à température ambiante et sous pression normale, comme le chlorure de choline (un mélange de sel d'ammonium quaternaire et d'alcool, NDLR) et l'urée, ainsi que d'autres composés organiques sûrs", détaille Anže Zupanc, chercheur postdoctoral du département de chimie à l'université d'Helsinki. Ainsi, le premier bain est composé d'un mélange chlorure de choline, d'urée et d'eau oxygénée. Le suivant d'acide lactique et d'eau oxygénée. Enfin, le dernier contient

du chlorure de choline, de l'urée et de l'oxone. Ces trois étapes permettent de récupérer successivement le cuivre, l'argent puis l'or. Un ordre bien précis qui facilite la réutilisation des métaux. Car le premier bain n'interagit pas avec l'argent ou l'or et le second n'enclenche pas la dissolution de l'or. Chaque bain ne s'attaque qu'à un seul métal noble à la fois, leur qualité n'est pas altérée. Selon l'équipe de recherche de l'université d'Helsinki, cette étude constitue une avancée majeure dans les procédés de recyclage chimique durables. Les scientifiques espèrent qu'elle ouvrira une nouvelle voie dans le recyclage des déchets composés de plusieurs métaux.

MARINE, INFUSE		DÉSA-GRÉABLE EN BOUCHE		ABORDER LE SUJET		GRANDE ÉCOLE		BIENHEUREUSE
PASCAL ABRÉGÉ				MÉMO-RISÉ		SOU-COUBE VOLANTE		
		OS DE LA JAMBE						
		PARAGRAPHES						
DÉFILÉ DÉGUISÉ								
PIEUX VOYAGEUR								
							DEVENU PLUS ÉTROIT	
A MONTRÉ SA BONNE HUMEUR			ALLONGE					
			CONFIDENT					
COUPLE								
						AP-PARENCE		HABITS DES INDIENNES
PRÉNOM PROVENÇAL	ÉTATS ARABES							
	BELLE FILLE							
					MAR-CHERA			
					ALUMI-NIUM DE CHIMISTE			
CARTE GAGNANTE			PESER LA BOÎTE					
AUTEUR INCONNU			AXES OPPOSÉS					
		MÉDECIN DES OREILLES ET DU NEZ				DÉBUT D'ÉPITAPHE		
ORIENTÉE					GLANDE DE VEAU			

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT

1. Favorise les meilleurs.
2. Il craint les écossais.
3. Initier un équipage.
4. Cadre de pierres. Auxiliaire.
5. Boîte à cartes. Avant la manière ou la matière.
6. Hemingway, intime.
7. Prises à la ligne. Il est grand en bord de mer.
8. Dans des jeux d'osselets.
9. Mot de propriétaire. Fit passer par la filière.
10. Nettoie à fond. Billet de train.
11. Étendue monstrueuse. Démonstratif.
12. Base sportive. Ville du Jura.

VERTICALEMENT

- A. Suppliee.
- B. Elle finit souvent avec la grève. Famille du citronnier.
- C. Inventer. Amené au bout du port.
- D. Après un numéro d'adresse. Poches de pigeons.
- E. Hommes de Ré. C'est le moment de foncer.
- F. Cherche le bouquet. À court de liquide. Doubé pour faire l'œuf.
- G. Lagune de Flandre. Terre d'Acre.
- H. Harnacher. Chaîne innovante.

- ABEE
- ACCU
- AGATE
- AGENT
- ANARCHIE
- ANCHOIS
- ANCIEN
- ANNOTER
- ANODIN
- ARMEE
- ARTIFICIEL
- AUTOMNE
- CAMPER
- CUBE
- CURACAO
- EBAHIR
- ECARTEUR
- EVIER
- FARIBOLE
- GALON
- GEISHA
- GENOISE
- GOUDA
- GROOM
- GRUAU
- GUYOT
- IULE
- MABOUL
- MELANGER
- MONACO
- PACHA
- PAILLER
- PSYCHOSE
- REAC
- RELIE
- THAI
- TIERS
- TRANCHEE
- VOLTE

E L O B I R A F E S O H C Y S P
A D U O G E L E I C I F I T R A
G A L O N A H C A P A H S I E G
E G C A B C U N A N A R C H I E
N E I C N A O T N A C I T R T V
O N M A U M M O O R G H L E O I
I T R R B P T Y D M A A O L U E
S T G U A E L U I I N B T I E R
E B U C R R E G N A L E M E S R



Cheveux dégradés ou effilés: quelles différences ?

La beauté d'une chevelure ne tient pas uniquement à sa longueur, mais également à la manière dont elle est coupée et coiffée. Les coupes de cheveux dégradés ou effilés font partie des styles les plus prisés en matière de coiffure.

Pourtant, nombreuses sont celles qui ignorent les différences entre ces deux types de coupes, ainsi que les avantages qu'elles offrent. Zoom sur la coupe dégradée, grande favorite depuis plusieurs saisons.

Qu'est-ce qu'une coupe dégradée ?
La coupe de cheveux dégradée consiste à couper les cheveux de manière à créer un effet de mouvement et de légèreté. Pour ce faire, les cheveux sont coupés à différentes longueurs, en partant des pointes et en remontant progressivement vers le haut de la tête. Cette technique permet de donner du volume aux cheveux tout en gardant de la longueur. Les coupes dégradées sont souvent utilisées pour les cheveux longs et mi-longs, mais peuvent également être adaptées pour les cheveux courts.

Pourquoi faire une coupe dégradée ?
La coupe dégradée est une technique de coiffure qui consiste à créer des couches de longueurs différentes pour donner du volume et de la texture aux cheveux. Cette technique permet également de fluidifier les lignes de la coupe, ce qui donne un aspect plus naturel et harmonieux à la chevelure. En outre, la coupe dégradée convient à tous les types de cheveux, qu'ils soient raides, ondulés ou bouclés.

Le dégradé, pour qui ?
La coupe dégradée est globalement sans danger quelque soit votre coupe, votre nature de cheveux et votre longueur. En revanche, faites attention, l'intensité du dégradé se doit d'être adaptée. En effet, votre coiffeur devra prendre en votre envie mais surtout l'épaisseur et l'état de votre chevelure.

Sur cheveux fins
Les femmes aux cheveux fins se doivent d'être vigilantes avec la coupe dégradée. En effet, un dégradé trop intense aura tendance à beaucoup trop alléger leur chevelure déjà peu fournie. En revanche, le dégradé peut être un véritable allié des cheveux fins lorsqu'il est bien réalisé. En effet, en dégradant légèrement sur le dessus de la tête, vous pouvez donner plus de volume à vos cheveux.

Sur cheveux épais
La coupe dégradée est particulièrement recommandée pour les cheveux épais, car elle permet de réduire le volume et de faciliter le coiffage. En créant des couches de longueurs différentes, le dégradé permet d'alléger la chevelure et de la rendre plus souple et plus facile à coiffer. Mais attention, en dégradant trop les cheveux épais, vous risquez d'accroître leur volume et de les rendre très difficiles à maîtriser.

Sur cheveux courts
La coupe dégradée peut également être

réalisée sur des cheveux courts, en donnant un aspect plus dynamique et moderne à la coiffure tout en évitant cet effet boule. Les couches de longueurs différentes permettent de créer des mouvements et des textures intéressantes, qui donnent du relief et de la personnalité à la coupe.

Coupe dégradée ou coupe effilée ?
Attention, une coupe dégradée et une coupe effilée ne se valent pas. Ayez bien en tête les différences afin d'éviter la mauvaise surprise en sortant de votre salon de coiffure.

La coupe effilée, pourquoi ?
La coupe effilée est une technique de coiffure qui consiste à éliminer les pointes des cheveux pour créer une coupe en forme de V. Cette technique est particulièrement adaptée pour les cheveux épais, car elle permet de leur donner un véritable mouvement. La coupe effilée est également idéale pour les cheveux longs, car elle permet de réduire leur poids et de les rendre plus faciles à coiffer. Attention,

tous les deux à trois mois, afin de maintenir la forme de la coupe. Il est également important de bien hydrater les cheveux avec des produits adaptés, afin de leur donner de la brillance et de la souplesse. En conclusion, la coupe dégradée est un choix élégant et tendance pour sublimer votre chevelure. Que vous ayez les cheveux épais, courts ou long

Comment entretenir une coupe dégradée ?
La coupe dégradée nécessite un entretien régulier pour maintenir son aspect volumineux et naturel. Il est recommandé de se faire couper les cheveux

Chaussures à talon compensé Allier confort et élégance

Les chaussures et sandales à talon compensé ont su se tailler une place de choix dans le monde de la mode, offrant une alternative élégante et confortable aux talons classiques. Que ce soit pour une soirée chic, une journée au bureau ou une promenade estivale, ces chaussures polyvalentes séduisent par leur capacité à allier style et praticité. Apparues dans les années 1930, les chaussures à talon compensé ont rapidement gagné en popularité grâce à leur design innovant.



Contrairement aux talons aiguilles, qui peuvent être instables et inconfortables, les talons compensés répartissent le poids de manière plus uniforme sur l'ensemble du pied. Cette caractéristique en fait une option idéale pour celles qui souhaitent gagner en hauteur sans sacrifier leur confort. Les chaussures à talon compensé se déclinent en une multitude de styles et de matériaux, allant du cuir classique au liège naturel, en passant par le daim et les tissus synthétiques. Les sandales à talon compensé, en particulier, sont très prisées pour les saisons chaudes, offrant une aération bienvenue tout en ajoutant une touche d'élégance à n'importe quelle tenue. Les designers rivalisent de créativité pour proposer des modèles adaptés à toutes les occasions. Les talons compensés peuvent être habillés ou décontractés, ornés de boucles, de perles, de broderies ou de motifs colorés, permettant à chacune de trouver la paire qui correspond à son style personnel. L'un des principaux atouts des chaussures à talon compensé est leur confort supérieur par rapport aux talons traditionnels. En offrant un soutien accru et une meilleure répartition du poids, elles réduisent la pression exercée sur l'avant-pied et diminuent le risque de douleurs et de blessures. Pour les personnes qui passent de longues heures debout ou qui ont des problèmes de pieds, les talons compensés peuvent représenter une solution idéale. De plus, certains modèles intègrent des technologies supplémentaires, comme des semelles orthopédiques ou des amortis en gel, pour un confort encore accru. Il est également important de choisir des chaussures bien ajustées et de qualité pour maximiser les avantages ergonomiques offerts par les talons compensés. Les chaussures et sandales à talon compensé offrent une combinaison unique de confort et d'élégance, faisant d'elles un choix prisé pour de nombreuses femmes. En proposant une alternative stable et stylée aux talons traditionnels, elles permettent de rester à la pointe de la mode sans compromettre la santé de ses pieds. Que vous soyez à la recherche d'une paire chic pour une soirée ou de sandales confortables pour une journée ensoleillée, les talons compensés sont une option à considérer pour allier style et bien-être.

Selon le teint Quelle couleur de blush ?

Quand on sait que « blush » signifie « rougir », on comprend tout de suite la fonction première de ce fard à joues indispensable au quotidien : nous donner naturellement des belles couleurs rosées, notamment au niveau des pommettes ! Depuis, l'utilisation du blush a évolué. Il peut aussi faire ressortir les traits de notre visage (la fameuse technique du Contouring, qu'on vous explique dans notre article "Contouring : qu'est ce que c'est ?") ou encore affirmer un style (romantique, glow...). Si les couleurs à adopter ne sont pas exactement les mêmes selon le résultat recherché, il existe de quoi s'amuser, quelle que soit sa carnation et quelles que soient ses envies. Les peaux claires et même très pâles : vive les roses ! Ils vont apporter un peu de relief à votre visage, surtout si vous l'avez unifié avec un fond de teint. Ceux qui vont particulièrement vous aller : les bois de rose, les tons layette, pastel, dragée qui ont ce côté frais rayonnant. Pour un côté un peu plus ensoleillé ou plus prononcé, tournez-vous vers les pêches ou abricots. L'hiver, les orangés peuvent aussi vous donner un joli pep's ! Une nuance qu'il vous faudra peut-être éviter : les dorés, d'autant plus si votre peau présente quelques rougeurs. Cela dit, vous avez déjà une jolie palette à explorer.



LE MEDIATEUR MAGHREBIN
Quotidien National d'information
www.lemediateurmaghrebain.dz
Quotidien national d'information
édité par sarl dihia lilialam

Directeur de publication
Mesbah Hafid
Directeur Administratif
Chabane Nassim
Rédacteur en Chef
Keddouh Mohand Seghir
Directeur technique
Hamadi Lyes

Adresse Email:
lilialamsarldihia@gmail.com

Adresse:
N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger

Nombre de tirage :
2000

PUBLICITÉ
" Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité "

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.



Alger	28°	18°
Oran	30°	22°
Annaba	23°	16°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	03:40
Sunrise	05:30
Dhuhr	12:47
Asr	16:38
Maghrib	20:07
Isha	21:47



Presse

Laagab insiste sur la formation des journalistes dans les domaines économiques

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a mis en avant, hier, à Alger, l'importance de la formation des journalistes dans les domaines économiques, requérant un certain niveau de précision, de maîtrise, de compréhension et de vulgarisation des concepts.

Présidant l'ouverture d'une session de formation organisée par le ministère sous le thème "Journalisme économique et analyse des données", animée par M. Hatem Ghandir, chef de la rubrique économique à la chaîne qatarie "Al Jazeera", M. Laagab a mis en exergue l'importance de la formation des journalistes dans le domaine économique en vue d'améliorer le traitement, par les médias nationaux, des données émanant des instances et institutions locales et internationales. Le ministre a également indiqué que les médias publiaient souvent des chiffres économiques sans traitement, relevant la nécessité de vulgariser les concepts pour le lectorat, d'où l'impératif, a-t-il dit, d'avoir une parfaite maîtrise du thème traité. Après avoir précisé que la presse économique différait des autres formes de journalisme en termes de mode de traitement des thèmes, M. Laagab a exploré "l'échec" de la presse algérienne "dans le traitement des données éco-



nomiques". A ce titre, le ministre a salué l'expérience de M. Ghandir dans le domaine du journalisme économique et l'apport qu'il ne manquera pas de transmettre aux journalistes participant à cette session de formation, lesquels représentent les médias nationaux publics et privés. Pour sa part, M. Ghandir a présenté, lors de cette session qui a regroupé 60 journalistes, les techniques de simplification des rapports financiers et d'affaires, ainsi que la différence entre les informations générales et l'information économique, notamment en matière de

traitement des chiffres. Le flux massif de données à travers le monde a impacté la pratique journalistique en ce sens qu'elle consiste désormais à présenter tous les éléments de l'information de manière concise et d'un seul trait, contrairement à l'ancienne méthode où les éléments de l'information étaient présentés progressivement. Cette formation ayant porté sur les techniques de traitement des données économiques, a vu la présentation du riche parcours de M. Ghandir dans le domaine du journalisme économique.

Mila Saisie de plus de 4 quintaux de charbon de bois

Les membres de la brigade de sécurité et d'investigation du groupe m e n t territorial de la Gendarmerie nationale de



Mila ont saisi, dans la commune de Sidi Merouane 4,2 quintaux de charbon de bois et arrêté un individu pour exercice illégal d'une activité commerciale, selon un communiqué publié hier par ce corps constitué. La saisie a été opérée, selon le même document, au niveau d'un barrage routier dressé par la Gendarmerie nationale sur la route nationale n 79-A, à hauteur du carrefour de Ferdoua, dans la commune de Sidi Merouane. L'interception et la fouille d'un véhicule suspect se dirigeant vers la ville de Mila a permis aux gendarmes de mettre la main sur plusieurs sacs en plastique contenant la quantité indiquée de charbon. Le conducteur du véhicule en question ne détenant ni facture ni aucun autre document justifiant la détention et la commercialisation du charbon de bois, la marchandise a été saisie et remise, après finalisation des procédures légales en vigueur, au chef de la circonscription forestière de Mila, a-t-on conclu de même source.

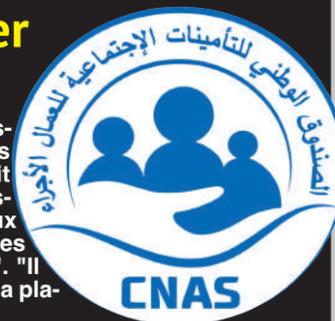
Nâama Les corps de deux enfants noyés repêchés d'un plan d'eau

Les agents de la Protection civile ont repêché, lundi soir, les corps de deux enfants noyés dans un plan d'eau, dans la commune de Asla (Nâama), a indiqué un communiqué de la cellule d'information de la direction de wilaya de ces services. Les deux victimes, âgés de 14 ans, ont perdu la vie noyés dans un plan d'eau de l'Oued Merdja au lieu-dit Kebacha, à 15 km de la commune de Asla. Les deux corps ont été déposés par les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de Asla à la morgue de la structure sanitaire de cette commune. Les services de la Protection civile ont signalé qu'à l'issue des orages enregistrés, dimanche soir dans plusieurs régions de la wilaya, trois autres personnes ont été sauvées, dont le véhicule a été inondé par les eaux de l'Oued Kaoukaw, situé à 15 km de la commune de Djeniene Bourezk. Les opérations de sauvetage et de recherche de victimes probables, suite à ces orages, se poursuivent au niveau des sites des crues des oueds, dont le débit des eaux s'est accru suite à de fortes pluies enregistrées au sud de la wilaya, a-t-on ajouté.

CASNOS

Les professionnels libéraux invités à régulariser leur situation avant le 30 juin

La Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS) a invité, hier, les professionnels libéraux à régulariser leur situation avant le 30 juin 2024 afin d'éviter les pénalités de retard, indique un communiqué de la CASNOS. La régularisation de la situation garantit aux professionnels libéraux "une couverture sociale et différentes prestations, à l'instar de l'assurance maladie, la carte Chifa et la retraite, ainsi que d'autres services fournis par la Caisse aux assurés sociaux et aux ayants droit", précise la même source. La CASNOS précise que "toutes ses agences sont ouvertes, sans interruption, tous les jours de la semaine, de samedi à jeudi". "Il est également possible de procéder à l'opération de régularisation via le service e-paiement de la plateforme numérique : DAMANCOM.CASNOS.DZ", conclut le communiqué.



ORAN

Près de 1.500 visiteurs au Salon local de l'innovation

Le Salon local de l'innovation du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels à Oran, clôturé lundi soir, a connu une forte affluence des jeunes, soit près de 1.500 visiteurs, durant les trois jours de la manifestation, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de wilaya du secteur. Les quatre stands du Salon ont drainé beaucoup de jeunes souhaitant entrer dans le secteur professionnel, à travers

lequel ils peuvent accéder au monde de l'entrepreneuriat, a indiqué à l'APS Mme Nacéra Mansouri, chargée de communication au niveau de la Direction de la Formation. La manifestation a connu la participation de 67 jeunes porteurs de projets, entre stagiaires et diplômés des établissements de formation, et ce, dans différents domaines, dont la numérisation, les industries pétrolières,

sidéurgiques, mécaniques, pharmaceutiques, ainsi que l'environnement, l'eau, l'agriculture, l'hôtellerie et le tourisme, a-t-elle ajouté. Certains projets innovants ont attiré l'attention des visiteurs, à l'instar d'un système permettant de faire fonctionner certains appareils électriques à l'énergie solaire, des produits para-pharmaceutiques, notamment une pommade multi-usage, comme la stérilisation et le traitement

des aphtes de la bouche et de la gencive et l'hydratation des lèvres, en plus d'être un complément nutritionnel, a-t-on constaté. Des modèles de micro-entreprises réussies sont également exposés, à l'instar du projet d'un magasin électronique de design et de graphique, de même que d'autres micro-entreprises, notamment dans le domaine de la haute couture, l'art culinaire tradition-

nel et moderne, l'industrie des produits cosmétiques et des compléments alimentaires. Au cours de cette manifestation, plusieurs communications ont été animées, à l'instar de "l'innovation et la créativité" et "l'entrepreneuriat et le rôle de l'incubateur des entreprises dans l'accompagnement et le développement de l'innovation", ainsi que "le rôle de la numérisation dans le développement du secteur".